

## **SEANCE DU 14 JANVIER 2021**

Aujourd'hui, huit janvier deux mil vingt et un, les membres du conseil municipal sont informés individuellement par courriel qu'une séance ordinaire du Conseil Municipal aura lieu au Trait d'Union, le jeudi quatorze janvier deux mil vingt et un à 20h00 avec l'ordre du jour suivant :

### **Ordre du jour du Conseil Municipal**

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020 –
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance –
- 3) Communications du Maire –
- 4) Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions –
- 5) Avenant au marché portant révision du POS avec transformation en PLU –
- 6) Délimitation du périmètre des abords du Monument Historique – Lancement de la procédure –
- 7) Mission d'accompagnement technique pour l'élaboration du Plan Délimité des Abords (PDA) –
- 8) Signature d'une convention avec l'Office Français de la Biodiversité pour l'occupation du stand de tir –
- 9) ONF : Etat de prévision des coupes pour 2021 –
- 10) ONF : Programme d'actions pour 2021 –
- 11) Revalorisation de la valeur des tickets restaurant –
- 12) Jobs d'été - Création de 2 postes d'adjoints techniques saisonniers –
- 13) Divers : Avis sur le projet immobilier Domial, 143 rue de la République –

Conformément à l'article L.121.10 du code des communes, la convocation ci-dessus est affichée à la porte de la Mairie.

Le Maire  
Sylvie ROEHLLY

# COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

<u>Présidence</u>	ROEHLLY Sylvie
<u>Adjoint</u>	WINTER-KNECHT Didier WERNERT Annie KLEINMANN Jean-Jacques REGNIER Clarisse BLANCK Dominique
<u>Conseillers</u>	MUGLER Christelle – ACKER Dominique – BLANCK Denis – BONICEL Bénédicte – FORR Bernard - FOURNAISE Véronique – GASSERT Cédrine – HILD Aline – JUNG Didier – KERTZINGER Francis – RICK Stéphane – SORGIUS Christian – VATRY Edwige – VOGT Marie-Line – WEEBER Michelle.
<u>Absents</u>	ALBECKER Bernard a donné procuration à WINTER-KNECHT Didier - SORG Fabienne a donné procuration à ROEHLLY Sylvie.

## Commune

Madame le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle ouvre la séance à 20h05.

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020**

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

### **2. Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame MUGLER Christelle est désignée secrétaire de séance.

### **3. Communications du Maire**

12/12/2020 : Réunion avec M. Geoffroy GABEL, Président du Basket Club  
Rendez-vous avec M. Pierre KUPFERLE, journaliste des DNA

14/12/2020 : Réunion relative à la piste cyclable GAMBSHEIM / BRUMATH à la CCBZ  
Installation du Comité Syndical de l'ATIP  
Conseil Communautaire

15/12/2020 : Signature de la convention au Conseil Départemental  
Commission voirie

16/12/2020 : COPIL pour la priorisation des actions du projet de territoire

22/12/2020 : Réunion avec M. ROUSSEL et le bureau d'études SODEREF pour les travaux de voirie rue de la Dîme et rue Creuse

05/01/2021 : Réunion avec M. SPASSKI Directeur de la Gravière Alsace Lorraine  
Réunion avec M. Pierre SCHMIDT

Réunion avec M. Jean-Luc MENDLER, locataire de la chasse communale

06/01/2021 : Réunion avec le Comité de Pilotage pour préparer la visite aux résidents de la résidence seniors

Réunion travaux voirie avec MM. Pierre GROSS et Didier ROUSSEL

07/01/2021 : Rendez-vous téléphonique avec M. Laurent KOHLER Habitat de l'III

08/01/2021 : Rendez-vous avec M. PEROZZIELLO, Directeur du Crédit Mutuel.

Visite aux résidents de la résidence séniors avec Mmes WOHLFUGEL et KLEINMANN

11/01/2021 : Réunion du bureau de la CCBZ

Réunion travaux Eglise avec Mme MENRATH de la DRAC

12/01/2021 : Réunion RGPD

13/01/2021 : Rendez-vous avec M. WACK du CAUE au sujet du projet de restructuration de la mairie

Réunion du bureau du PETR

14/01/2021 : Réunion projet de territoire

***Réunions de chantier tous les mercredis : 8h30 travaux de voirie du lotissement les Hauts de la Zorn – 10h travaux de rénovation de l'église – 11h au chantier de la passe à poissons.***

#### **4. Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions**

##### **Monsieur WINTER-KNECHT Didier**

Chantier Eglise : Chantier à l'arrêt depuis la semaine 07/12/20, dernière réunion de chantier le 16/12/20 pour le calage du planning prévisionnel 2021.

Reprise des travaux à partir de la semaine 3. Reprise des réunions le 13/01/21.

Ecole maternelle " Les Cygnes" démontage du jeu en bois, après contrôle d'un organisme agréé car le jeu dans son ensemble est jugé dangereux.

En concertation avec la directrice et les enseignants de l'école nous sommes en train de voir pour son remplacement.

14/12/2020 : Conseil communautaire à Gries

15/12/2020 : Commission administrative

Commission Voirie : "Présentation du projet d'aménagement de voirie rue de la Dîme et rue Creuse."

23/12/2020 : Réunion à la caserne des pompiers de Weyersheim avec le SDIS, M. SORGIUS, les sociétés STC et KRESS, pour un bilan énergétique.

05/01/2020 : Commission administrative

06/01/2020 : Commission technique à la CCBZ "Présentation des travaux d'aménagement de voirie 2021/2022 et travaux en cours"

##### **Madame WERNERT Annie**

Préparation et distribution des paquets de Noël à nos aînés qui résident dans les différentes maisons de retraite du secteur.

Visite aux résidents de la résidence séniors.

##### **Monsieur KLEINMANN Jean-Jacques**

17/11 : Commission voirie à la CCBZ

Conseil communautaire

18/11 : Rendez-vous en mairie avec l'opérateur Free

Réunions de chantier Les Hauts de la Zorn et passe à poissons

19/11 : Réunion de chantier avec l'E.S. pour une inspection commune préalable des travaux 27 rue Baldung-Grien

Réunion mensuelle en mairie avec M. ROUSSEL de la CCBZ

Commission d'appel d'offres à la CCBZ

24/11 : Commission administrative

- 25/11 : Réunions de chantiers Les Hauts de la Zorn et passe à poissons  
Rendez-vous avec le S.D.E.A. et les agents communaux au sujet de la gestion des ouvrages du canal de décharge de la Zorn
- 27/11 : Réunion en mairie avec MM. SPASSKY et CASEZ au sujet de l'extension de la gravière
- 28/11 : Mise en place de la décoration de Noël place de la mairie
- 30/11 : Rendez-vous avec le bureau d'étude SODEREF à la CCBZ au sujet de l'aménagement des rues de la Dîme et Creuse
- 01/12 : Réunion en mairie avec l'entreprise City-Lum
- 02/12 : Réunions de chantiers Hauts de la Zorn et passe à poissons  
Réunion mensuelle en mairie avec M. ROUSSEL
- 05/12 : Rendez-vous avec M. Patrick KIEFFER, Maire de Bietlenheim  
Rendez-vous avec les agriculteurs de Weyersheim au sujet de l'aménagement foncier
- 07/12 : Rendez-vous en mairie avec l'entreprise FRITZ
- 08/12 : Commission administrative

### **Madame REGNIER Clarisse**

Le Lien Communal a été distribué encore avant la fin de l'année. Un grand merci aux membres de la commission communication pour le travail fourni.

La ludothèque fonctionne à nouveau depuis ce mois-ci. Des accueils de classe vont se mettre en place dans le respect strict des gestes barrières.

Environ 85 courriers ont été adressés aux enfants ayant adressés une lettre au Père Noël. Les lutins se sont réunis le 17 décembre 2020 pour la préparation des missives agrémentées d'une friandise. Ces courriers ont fait plaisir aux enfants. Un grand merci aux membres du Conseil Municipal qui ont participé.

La réunion de lancement du projet de refonte du site Internet de Weyersheim a eu lieu mercredi 13 janvier 2021 avec la société Kardham Digital.

Les balançoires souhaitées par le Conseil Municipal des Enfants ont été mises en place à l'aire de jeux de l'Espace W. Il reste à mettre des copeaux pour que les enfants puissent s'en servir.

### **Monsieur BLANCK Dominique**

Confinement : La reprise des activités extras scolaires indoor à Espace W pour les mineurs se confirme. Le basket, le hand et le cyclisme ont repris leurs entraînements pour les jeunes, tout comme l'école de musique. Les plannings sont très tendus, du fait de la reprise des activités sportives et culturelles, de l'utilisation des locaux par le périscolaire, et des contraintes sanitaires. Pour le moment, grâce à la bonne volonté de chacun, toutes les activités autorisées peuvent se faire, mais les moindres créneaux et mètres carrés sont utilisés.

Association Espace W : le 8 janvier rendez-vous avec le directeur du crédit mutuel pour la régularisation des titulaires du compte bancaire de l'association. Dès que les conditions sanitaires le permettront, convocation d'une AG en vue de remettre en route l'association avec les nouveaux statuts.

### **Madame MUGLER Christelle**

17/12/2020 : Les lutins du Père-Noël se sont réunis pour répondre aux nombreux courriers des enfants.

18/12/2020 : Avec Clarisse, nous avons rendu visite à chaque habitant de la résidence séniors pour leur souhaiter la bienvenue et leur offrir un petit présent.

13/01/2021 : Réunion avec la société Kardham Digital pour démarrer le travail autour du nouveau site internet.

#### **5. Avenant au marché portant révision du POS avec transformation en PLU**

L'avenant est rendu nécessaire du fait de la prolongation de la mission du cabinet Lephil en raison de l'avis défavorable rendu par la Préfecture.

Les missions complémentaires consisteront :

- En des réunions supplémentaires avec le commission PLU et les Personnes Publiques Associées
- A la rédaction d'une nouvelle note destinée aux services de l'Etat.

Il est proposé d'approuver l'avenant s'élevant à 2.940 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité, le Maire à signer l'avenant tel que décrit ci-dessus.

#### **6. Délimitation du périmètre des abords du Monument Historique – Lancement de la procédure**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code du patrimoine et notamment les articles L.621-31, R.621-92 et suivants ;

Vu la procédure de révision du plan d'occupation des sols (POS) en plan local d'urbanisme (PLU) engagée le 10 avril 2014 ;

**Entendu l'exposé du Maire relatif à la démarche de délimitation du périmètre des abords de l'église catholique Saint-Michel :**

L'église Saint-Michel de la commune, classée monument historique, génère un périmètre de protection de ses abords, au sein duquel tous les projets de travaux doivent être soumis à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Par défaut, ce périmètre consiste en un rayon de 500 mètres autour du monument. Toutefois, il est possible de délimiter un périmètre de protection plus adapté au contexte local : on parle alors de PDA (périmètre délimité des abords). Au sein d'un PDA, tous les travaux sont soumis à l'avis conforme de l'ABF ; en dehors du PDA, même à moins de 500 mètres du monument, la consultation de l'ABF n'est plus nécessaire.

Longtemps, l'initiative de la délimitation d'un tel périmètre a été réservée à l'ABF. Une évolution majeure a été apportée en 2018 par la loi ELAN, complétée ensuite par le décret n°2019-617 du 21 juin 2019. En effet, la loi a étendu la possibilité de proposer la création d'un PDA à l'autorité compétente en matière de documents d'urbanisme, en l'occurrence ici la commune de Weyersheim.

La procédure de révision du POS en PLU en cours a permis de réinterroger le nouveau conseil municipal sur la préservation de son patrimoine architectural en lien avec les

autorisations d'urbanisme (AU). En effet, il s'avèrerait pertinent de disposer d'un PDA plus adapté au contexte local et aux enjeux de protection du bâti ancien notamment.

Afin de disposer d'un PDA calé au plus juste sur les réalités historiques de la commune et dans un souci de préserver son patrimoine bâti remarquable, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'engager la procédure de délimitation du périmètre des abords de l'église Saint-Michel ;
- de solliciter l'ABF afin de conduire cette démarche de manière partenariale et permettre sa concrétisation.

**Considérant** que le conseil municipal peut décider d'engager la démarche de délimitation des abords de l'église Saint-Michel depuis la loi ELAN de 2018 ;

**Considérant** l'intérêt de cette procédure qui permettra de disposer d'un périmètre de protection prenant en compte les réalités historiques et patrimoniales de la commune ;

**Considérant** l'intérêt de conduire, autant que faire se peut, cette démarche en parallèle de la révision du POS en PLU pour disposer de documents opposables complémentaires et cohérents ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE à l'unanimité, d'engager la procédure de délimitation du périmètre des abords de l'église Saint Michel.

DECIDE à l'unanimité, de solliciter l'ABF afin de conduire cette démarche de manière partenariale et permettre sa concrétisation.

## **7. Mission d'accompagnement technique pour l'élaboration du Plan Délimité des Abords (PDA)**

Vu la procédure de révision du plan d'occupation des sols (POS) en plan local d'urbanisme (PLU) engagée le 10 avril 2014 ;

Vu la délibération du 14 janvier 2021 portant lancement de la procédure de délimitation du périmètre des abords de l'église Saint Michel ;

L'église Saint-Michel de la commune, classée monument historique, génère un périmètre de protection de ses abords, au sein duquel tous les projets de travaux doivent être soumis à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Conformément à la loi ELAN de 2018, complétée ensuite par le décret n°2019-617 du 21 juin 2019, le Conseil Municipal s'est engagé dans la création d'un PDA.

L'ATIP propose un accompagnement technique pour l'élaboration du PDA.

Cet accompagnement est estimé à 13 demi-journées, la contribution à la demi-journée s'établit à 300€, soit 3.900€ TTC pour l'ensemble de la mission.

LE CONSEIL MUNICIPAL  
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A P P R O U V E à l'unanimité, la mission d'accompagnement technique en urbanisme proposée par l'ATIP.

A U T O R I S E à l'unanimité, Mme le Maire à signer les documents relatifs à cette mission.

**8. Signature d'une convention avec l'Office Français de la Biodiversité pour l'utilisation du stand de tir**

L'OFB utilise le stand de tir pour former et recycler ses agents moyennant le versement d'une participation financière de 400€ par an.

La nouvelle convention porte cette participation à 500€ par an. Il est proposé de l'approuver.

LE CONSEIL MUNICIPAL  
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

A P P R O U V E la convention de location du stand de tir.

A U T O R I S E le Maire ou un adjoint à signer la convention.

**9. ONF : Etat de prévision des coupes 2021**

Le Maire informe l'assemblée que l'Office National des Forêts a fourni l'état de prévision des coupes pour 2021 (Chablis).

Il y a donc lieu d'approuver cette proposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL  
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

APPROUVE à l'unanimité, l'état prévisionnel des coupes ;

AUTORISE à l'unanimité, le Maire ou un adjoint à signer tous les actes y relatifs.

Agence de NORD-ALSACE  
Unité Territoriale : MATTEN - STRASBOURG  
Triège(s) de WEITBRUCH



Votre interlocuteur : J.P. SCHMITT  
Tel : 03 88 72 36 35

PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION - ETAT DE PREVISION DES COUPES

FORET COMMUNALE - WEYERSHEIM - Année 2021

PARCELLES	BOIS D'OEUVRE		BOIS D'INDUSTRIE BOIS DE FEU			VOLUME NON FACONNE	VOLUME TOTAL	RECETTE BRUTE HT (€)	DEPENSES D'EXPLOITATION PREVUES (hors honoraires) en € HT			RECETTE NETTE PREVISIONNELLE hors honoraires HT (€)
	Feuillus	Résineux	Bois d'Industrie Feuillus	Bois d'Industrie Résineux	Chauffage				Abattage et façonnage		Débardage	
									En règle	A l'entreprise		
	m3	m3	m3	m3	m3	m3	(A)	(B)	(C)	(D)	A-B+C(D)	
Chablis	10						10	500	230	100	170	
Sous-Total	10						10	500	230	100	170	

PARCELLES	VOLUME TIGES		VOLUME HOUPPIER ET TAILLIS		VOLUME TOTAL	RECETTE NETTE PREVISIONNELLE HT
	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux		
Total						

VENTILATION DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES BOIS FACONNES (€)			
Dépenses HT d'abattage et de façonnage en règle communale :		Dépenses HT de débardage et de câblage	100
Salaires + charges ouvriers :		Honoraires	21
Charges patronales (43 %) :		Assistance à la gestion de la main d'oeuvre HT	
Total :	230	Autres dépenses HT (€)	
Dépenses HT d'abattage et de façonnage à l'entreprise :	230		
Total dépenses HT d'abattage et de façonnage :	230		
Frais totaux d'exploitation (HT)		BIAN NET PREVISIONNEL HT (€)	149
TVA sur les frais d'exploitation :	37		

Observations :

J'ai l'honneur de vous transmettre l'état de prévision des coupes de votre forêt, proposé par J.P. SCHMITT

Le Conseil Municipal accepte la répartition des coupes entre bois façonnés et bois sur pied.  
En application de l'article 4 du règlement organisant les relations entre l'ONF et les collectivités pour préparer la commercialisation de leurs bois dans le cadre de ventes de gré à gré, il donne son accord pour la vente de gré à gré et dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement des produits proposés en annexe. En application des articles L.214.6 et suivants du code forestier, il donne également son accord pour que ces bois soient vendus dans le cadre d'une vente groupée. Conformément à cet article, l'ONF reversera à la commune la part des produits nets encaissés qui lui revient, à proportion de la quantité mise en vente, déduction faite des frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 1% des sommes recouvrées. Le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour donner son accord sur le projet final du contrat qui sera présenté par l'ONF. La commune s'engage à assurer la bonne exécution du contrat dès lors que cet accord aura été donné.  
Les bois façonnés en bloc pourront également, au cas par cas, faire l'objet d'un regroupement pour une vente groupée selon les mêmes modalités que ci-dessus.

A Matten le 30/11/2020

Le Responsable de l'Unité Territoriale  
Pierre SCHNEIDER

A Weyersheim le 15/12/2020

Le Maire,

Le Maire,  
Sylvie ROEHLLY





## **10. ONF : Programme d'actions pour 2021**

Le Maire informe l'assemblée que l'Office National des Forêts a transmis à la commune le programme de travaux pour 2021 des forêts soumises au régime O.N.F.

Le montant des travaux s'élève à :

- Travaux d'entretien (fonctionnement) :	2.160,00 € H.T
- Travaux d'investissement :	4.800,00 € H.T

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité, les travaux 2021 tels que listés ci-dessus

A U T O R I S E à l'unanimité, le Maire ou un adjoint à signer tous les actes y relatifs.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2021.

## **11. Revalorisation des chèques déjeuner**

Le Maire propose à l'assemblée de procéder à une revalorisation des chèques déjeuners accordés au personnel communal.

La proposition suivante est soumise à la décision du conseil :

	<b>Ancienne valeur du titre</b>	<b>Proposition à compter du 01.04.2021</b>
	6,00 €	8,00 €
<b>Prise en charge :</b>		
Par la Commune 50%	3,00 €	4,00 €
Par l'agent 50%	3,00 €	4,00 €

Il y lieu de se prononcer en cette affaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

E N T E R I N E à l'unanimité, la nouvelle valeur des chèques déjeuners à 8 euros et fixe la date d'effet au 1<sup>er</sup> avril 2021 ;

Monsieur Christian SORGIUS n'ayant pas pris part au vote

## **12. Jobs d'été – Création de deux postes d'adjoints techniques saisonniers**

Madame le Maire informe l'assemblée que, pour les périodes de vacances scolaires d'été 2021 (juillet et août), il serait agréable de pouvoir recruter des jeunes pour exécuter divers travaux d'entretien. L'âge requis est de 16 ans révolu.

Les jeunes seront rémunérés sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique non titulaire (catégorie C) avec une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

Le nombre maximum de jeunes pouvant être recrutés est fixé à deux par mois.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

E N T E R I N E à l'unanimité sa proposition.

**13. Divers : Avis sur le projet immobilier Domial, 143 rue de la République**

Sous ce point, il a été question de diverses affaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à 21h00.